

D.2024.02.09.1.3

Extrait du registre des délibérations du Syndicat mixte d'études  
pour entreprendre et mettre en œuvre le schéma de cohérence territoriale  
de la grande agglomération toulousaine

Séance du 9 février 2024

**1 – PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE**

**1.3 : PROGRAMME PARTENARIAL TRIENNAL 2024/2026 SMEAT-AUAT : APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2024.**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf février à quatorze heures, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du six février deux mille vingt-quatre, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du cinq février deux mille vingt-quatre.

**Délégués présents :**

<b>TOULOUSE METROPOLE</b>	
LAIGNEAU Annette	RUSSO Ida
<b>LE MURETAIN AGGLO</b>	
SUTRA Jean-François	
<b>SICOVAL</b>	
OBERTI Jacques	
<b>GRAND OUEST TOULOUSAIN CC</b>	
GUYOT Philippe	ALEGRE Raymond
<b>COTEAUX BELLEVUE</b>	

**Délégués titulaires ayant donné pouvoir**

FERRER Isabelle, représentée par Mme RUSSO  
MOUDENC Jean-Luc, représenté par Mme LAIGNEAU  
SUAUD Thierry, représenté par M. SUTRA

### Délégués titulaires excusés

ALENÇON Alain  
ANDRE Christian  
ANDRE Gérard  
ARSAC Olivier  
BARRAQUÉ-ONNO Véronique  
BERGIA Jean-Marc  
BEUILLÉ Michel  
BEZERRA Gil  
BOLZAN Jean-Jacques  
CARLES Joseph  
CARLIER David-Olivier  
CASTERA Didier  
CHOLLET François  
COGNARD Gaëtan  
COLL Jean-Louis  
DELPECH Patrick  
DELSOL Alain  
DESCHAMPS Gilbert  
DOITTAU Véronique  
DUHAMEL Thierry

ESPIC Bruno  
ESQUJERRE Diane  
FAURE Dominique  
FERNANDEZ Marc  
FOUCHIER Dominique  
FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-  
Pierre  
GASC Jean-Pierre  
GRIMAUD Robert  
KARMANN Thomas  
LAGARDE Dominique  
LATTARD Pierre  
MANDEMENT André  
MARTY Souhayla  
MEDINA Robert  
MOGICATO Bruno  
NOUVEL Honoré  
PERE Marc  
PLANTADE Philippe  
PORTARRIEU Jean-François

RODRIGUES Patrice  
ROUGÉ Michel  
SANGAY Dominique  
SEBI Jacques  
SEGERIC Jacques  
SERP Bertrand  
SÉVERAC Philippe  
SIMON Michel  
SOURZAC Jean-Gervais  
SUSIGAN Alain  
TERRAIL-NOVES Vincent  
TOPPAN Alain  
TOUNTEVICH Christophe  
TOUZET Sophie  
TRAVAL-MICHELET Karine  
URSULE Béatrice  
VAILLANT Romain  
ZANATTA Thierry

### Délégués suppléants excusés

ARDERIU François  
BAUDEAU Fabrice  
CARDEILHAC-PUGENS Etienne  
CARRAL Alain

ESPIC Xavier  
LAY Sophie  
MILHAU Claude  
NORMAND Xavier

ROUSSEL Jean-François  
TAUZIN Christian  
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués

En exercice : 66

Présents : 6

Votants : 9

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9



Par délibération du 4 décembre 2023, le Comité Syndical a approuvé la mise en place d'un programme partenarial triennal entre le SMEAT et l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire Urbaine (AUAT), tout en indiquant que le programme de travail de chaque année sera précisé par avenant et en amont de son adoption par le Conseil d'Administration de l'AUAT.

Pour 2024, il est proposé que le programme porte plus particulièrement sur :

**Un accompagnement à la mise en œuvre du SCoT :** outils de suivi de la mise en œuvre des orientations et outils d'évaluation de l'atteinte des objectifs, suivi de l'évolution de l'offre commerciale, suivi de la consommation foncière.

**Une assistance à la révision du SCoT :** élaboration des documents supports des séances de travail des instances du SMEAT et de réunions spécifiques avec les EPCI membres, formalisation des documents du SCoT des phases de concertation, d'arrêt, de consultation, appui à l'analyse des avis formulés, participation et soutien technique aux réunions en tant que de besoin, veille juridique des lois et décrets applicables, préparation de l'enquête publique.

**Un programme d'études et d'animation des instances de travail inter-EPCI :** appui technique à l'animation et au fonctionnement de la Commission Economique Prospective, étude(s) autour de la cohérence urbanisme – mobilités et des sujets Air-Climat-Energie.

**La participation au socle partenarial de l'AUAT :** accès aux bases de données, aux observatoires partenariaux, au C3PO, aux rencontres thématiques, à la réflexion prospective partagée pour un nouveau modèle territorial, à l'InterSCoT Grand Bassin Toulousain.

**Un accompagnement territorial à l'échelle des EPCI membres :** identification des enjeux inter-EPCI, actualisation des données de connaissance des SCoT limitrophes, acculturation à de nouveaux sujets d'aménagement et de planification.

**Un appui à la communication et à l'information** (site internet, Time Line).

Conformément à l'engagement de la délibération du 4 décembre 2023, le montant affecté à la réalisation de ce programme partenarial est de 415 000 € pour l'année 2024.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le programme de travail sur la base d'un engagement budgétaire de 415 000 euros et d'autoriser la Présidente à signer les actes afférents.

**Le Comité Syndical**  
**Entendu l'exposé de Madame la Présidente**  
**Après en avoir délibéré,**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le programme partenarial de travail 2024 entre le SMEAT et l'AUAT.

**ARTICLE 2 : AUTORISE** la Présidente à signer les actes afférents.

**ARTICLE 3 : DIT** que les crédits correspondants seront inscrits à l'article 65738 du budget 2024 du SMEAT.

**ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise :

- à Madame la Présidente de l'AIJA.
- à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré, le jour  
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La Présidente



Annette LAIGNEAU

